



Rapatriement pour mon enfant en haiti

Par **JEAN GILLES**, le **13/12/2010** à **22:05**

Bonjour, rnje suis sur la Guadeloupe depuis maintenant une dizaine d'année, j'ai un travail, je suis maçon et gagne ma vie correctement. je désire faire venir mon fils de 11ans qui est toujours en haiti.rnJ'ai déjà effectué toutes les démarches nécessaire pour un rapitriement, mais les demandes m'ont été refusées.rnpouvez-vous me conseiller au mieux.

Par **mimi493**, le **13/12/2010** à **22:13**

Vous êtes en situation régulière, avec un logement et vous avez faire une demande de regroupement familial auprès de la préfecture. On vous refuse cette autorisation sous quel motif ?rnEt la mère ? elle est où ? C'est votre épouse ?

Par **JEAN GILLES**, le **15/12/2010** à **00:25**

Bonsoir, rnMerci de m'avoir répondu.rnMa femme est décédée dans la catastrophe de Janvier 2010. je n'ai aucun document pour prouver son décès, car les services administratifs ne possèdent pas grand chose.rnJ'ai fait une demande auprès de l'OFPPA J'ai rempli le dossier. je ne comprends pas. Je possède le statut protecteur, j'ai rempli toutes les fiches. rnMaintenant on me demande un "extrait d'acte de décès de ma femme, ainsi qu'un extrait d'acte de naissance de mon fils, et comme vous le savez Haiti est en débacle et je ne sais pas comment me procurer ces documents.rnMerci de me donner une marche à suivre

Par **mimi493**, le **15/12/2010** à **00:35**

Là effectivement, c'est problématique.rnrnVous devez prouver que c'est votre fils et que votre épouse, la mère est morte (car le regroupement doit être pour tout le monde ou alors avec un bon motif pour un regroupement partiel et la preuve que vous avez le droit de faire venir votre fils, soit par un jugement vous en donnant la garde soit l'accord de la mère)rnrnComprenez qu'il n'est pas possible de faire venir n'importe quel enfant en prétendant, sans preuve, que c'est le sien (imaginez les abus, les trafics, il faut protéger les enfants haïtiens)rnrnEssayez de voir du côté d'associations de défense des étrangers, mais aussi humanitaires qui sont présentes là-bas, la croix-rouge par exemple.